

CCPLU 24 JANVIER 2025

Monsieur le Directeur Régional,

Suite aux mails envoyés le 5 puis le 20 décembre 2024 par Thibault Guilluy, Directeur Général de France Travail,, la FSU Emploi se fait le relais de la colère, des remarques et questionnements de la part de nombreux collègues sous statut public.

Monsieur Guilluy, dans son mail du 5 décembre, a mis en avant la capacité de mobilisation des agents durant l'année 2024 en annonçant une augmentation générale des salaires mais en oubliant une fois encore la situation des agents publics qui ne pourront pas bénéficier de cette augmentation salariale . L'année précédente les agents publics avaient obtenu une revalorisation du point d'indice à laquelle la direction a répondu par une augmentation similaire pour les agents privés par « égalité de traitement ». Pourquoi l'égalité de traitement ne serait-elle valable que dans un sens ? Par cette décision inappropriée et cette communication maladroite, la DG a prouvé qu'elle se désintéresse de la situation des agents publics oubliés depuis la fusion.

Néanmoins la FSU Emploi a souhaité interpeler la direction sur différents sujets que vous trouverez ci-dessous.

La FSU Emploi revendique

- la mise en place un séminaire régional réunissant tous les Agents Publics en 2025 afin de permettre l'expression libre des agents et que ceux-ci puissent être entendus.
- la création d'un comité de suivi pérenne de la refonte de l'offre de service RH afin d'en évaluer les impacts sur le quotidien des agents publics
- l'élaboration d'un plan de prévention des risques spécifique aux agents publics conformément aux recommandations de l'inspecteur du travail suite au DGI
- La tenue d'une CCPLU extraordinaire afin de discuter de l'ensemble de ces thématiques et d'avoir les réponses exhaustives à toutes nos interrogations

CCPLU 24 JANVIER 2025

En 2025 des élections afin de renouveler les commissions paritaires se tiendront : la FSU Emploi demande un bilan social concernant les agents publics depuis 2021 sur les sujets suivants :

- Nombre d'agents publics total dont ceux qui sont en indisponibilité
- Nombre d'agents publics à temps partiel, à temps plein
- Nombre de collègues sous statut public reconnus travailleurs handicapés
- Répartition par niveau d'emploi, âge, ancienneté
- Nombre de licenciements, de démissions, de départs en retraite, de mutations d'une région à une autre, de ruptures conventionnelles entre 2021 et 2025.
- Nombre de collègues ayant eu une promotion par niveau, catégorie au choix depuis les modifications statutaires
- La rémunération moyenne annuelle des agents et son évolution de 2021 à 2025
- Nombre de recours des agents publics sur les 17 types de recours possibles depuis les évolutions statutaires.
- Nombre d'agents ayant demandé 3 jours de télétravail et le nombre de refus depuis 2021 (y compris ceux n'ayant pas généré de recours en CCPLU)

En 2025 la DG organise un concours de catégorie de 3. La FSU Emploi demande :

- Qu'un cadre précis soit communiqué à l'ensemble des agents publics afin de connaître quels sont les attendus recherchés par l'établissement
- Qu'un temps de préparation soit octroyé à tous les candidats
- Que des informations soient données sur la forme de l'organisation de cette sélection interne (QCM)
- Que des engagements soient pris sur le bon déroulement de cette sélection interne en particulier qui se déroulera en distanciel via l'outil d'un prestataire
- Que des postes soient proposés aux lauréat(e)s sans renvoi systématique vers la BDE
- Que les futurs lauréats ne soient pas soumis à une détection de potentiel en conformité avec les engagements de la Direction Générale.

Sur le DGI concernant le mal être lié à l'identité professionnelle et statutaire des agents publics :

- Depuis le dépôt du DGI en 2021 la situation n'a toujours pas évoluée, le mal être est toujours important et les risques psychosociaux sont toujours exacerbés, certains collègues évoquent même ouvertement la notion « harcèlement moral institutionnel » de la part de l'établissement.
- Où en est-on sur le projet d'offre de service des agents de droit public promis par la DR en 2021 suite au DGI déposé par le SNU ?
- La DR s'était engagé sur 3 axes d'amélioration : axe communication, axe organisationnel (Référént région spécial pour formation, carrière,...) axe managérial. Où en est-on ?

La FSU Emploi demande un bilan et les évolutions depuis 2021 sur :

- Le nombre de PVI
- Les campagnes de promotions : Nombre d'avancements de niveau, de catégories, avancements accélérés, promotions au choix et carrières exceptionnelles
- La GIPA
- Les primes QPV (Evolution du nombre d'agences éligibles)